



GRANULÉS

Application

- Chloration-choc des eaux de piscine en général.
- Chloration permanente pour la destruction des bactéries, virus, champignons et algues en collectivités.*
- Potabilisation des eaux destinées à la consommation humaine (consulter la fiche technique correspondante).

Caractéristiques

- Granulé à dissolution rapide.
- Teneur moyenne en chlore disponible voisine de 68%.
- Production d'insolubles inférieure à 5% (eau distillée).
- Totalement exempt d'acide isocyanurique (stabilisant).
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.
- L'hypochlorite de calcium (principe actif du **hth Granulés**) est autorisé pour la désinfection des eaux de piscines collectives par le Ministère de la Santé ; se reporter à l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 1981 (J.O. du 10 avril 1981) modifié par l'article 2 de l'arrêté du 28 septembre 1989 (J.O. du 21 octobre 1989).
- L'usage de **hth Granulés** en piscine collective est autorisé par le Ministère de la Santé ; agrément n°1281 en date du 27 septembre 2002

Mode d'emploi

CHLORATION-CHOC

150 g pour 10 m³ d'eau après avoir ajusté le pH entre 7,0 et 7,4 et vérifié que la teneur en stabilisant est inférieure à 75 mg/l. L'apport de **hth Granulés** s'effectue au niveau du skimmer, filtration en marche, si celui-ci ne contient pas de chlore organique stabilisé (**hth Grosstablette**, **hth T. Granulat**...).

EN PISCINE COLLECTIVE

Dans le bac de conditionnement de la pompe doseuse, dissoudre 2 à 2,5 kg de **hth Granulés** pour 100 litres d'eau. La consommation journalière comprise entre 0,5 et 1,0 kg pour 100 m³ augmente selon la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation (toboggan, contre-courant, etc.) mais elle peut être réduite par l'adjonction de stabilisant en particulier dans les piscines de plein-air. Contrôler en permanence un taux de chlore actif compris entre 0,4 et 1,4 mg/l.

Si l'eau de la piscine est stabilisée, maintenir un taux de chlore disponible au minimum égal à 2 mg/l et une teneur en stabilisant inférieure à 75 mg/l, l'idéal étant compris entre 25 et 50 mg/l.

Le pH doit toujours être maintenu entre 7,0 et 7,4.

Composition

Contient de l'hypochlorite de calcium hydraté, chlore inorganique

Sécurité



N – Dangereux
pour l'environnement



C - Corrosif



O - Comburant

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

